Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260213-2026_02_13-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du **vendredi 13 février 2026**
20 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Catherine LE PROVOST, Claudine CAUMONT, Laurence GUEGAN, Kévin LE COËNT

ABSENTS EXCUSES : Katy COSQUER

Secrétaire de séance : Catherine LE PROVOST

Date de la convocation : 05 février 2026

2026-02-13 : Remboursement frais de train à la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que Estelle ALBERT, secrétaire de mairie de la commune a fait une avance de frais personnelle, pour le transport par train à Paris Montparnasse, dans le cadre d'une visite du musée d'archéologie national de Saint-Germain-En-Laye pour le projet cœur d'archéo en Bretagne soutenu par la CCKB et la Région Bretagne et qui permet de visibiliser et rendre accessible les monuments archéologiques de Bretagne, notamment par du fléchage adapté et des panneaux explicatifs.
Monsieur le Maire précise que sur Saint-Gilles-Pligeaux les menhirs de Kergornec sont concernés par l'opération.

Le trajet en train a coûté 165.00€

Monsieur le maire propose de rembourser Estelle ALBERT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- ACCEPTE la proposition de m. le Maire de rembourser Estelle ALBERT de la somme de 165.00€, pour les frais liés au transport par train.

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le Maire
Gildas GUYADER